

Point travaux n°3
Installation de la grue

Mot du Président
aux riverains du futur site des Archives



Le chantier de construction des futures archives départementales bat son plein. Comme je m'y suis engagé je viens vous informer d'un événement ponctuel et nécessaire au bon déroulement du chantier.

Nous installerons dans les prochains jours une grue d'une hauteur de 30m.

La circulation de la rue Eugène Ténot sera neutralisée les 22 et 23 mai 2023 durant les opérations de montage de la grue.

La grue permettra d'acheminer l'ensemble du matériel et des matériaux pour les travaux d'extension et notamment sur la partie arrière du bâtiment au Sud de la parcelle.

Je vous prie de bien vouloir nous excuser pour les désagréments ponctuels occasionnés par cette opération exceptionnelle de montage de la grue. Je tiens aussi à vous renouveler mon engagement ainsi que celui de mes services et des entreprises, pour limiter au maximum les nuisances sonores et les désagréments liés au chantier.

Michel Pélieu,
Président du Département
des Hautes-Pyrénées



Point chantier

N°3



Montage de la grue, rue Eugène Ténot



La circulation de la rue Eugène Ténot sera neutralisée les **22 et 23 mai 2023** durant les opérations de montage de la grue.

La grue permettra d'acheminer l'ensemble du matériel et des matériaux pour les travaux d'extension et notamment sur la partie arrière du bâtiment au Sud de la parcelle.

Hauteur de la grue

30m

Longueur de la flèche

50m

Durée de montage

2 jours

La déconstruction a révélé l'ossature du bâtiment et ses matériaux - tous locaux et durables !

Moellons de Bagnères ou Montgaillard, pierre taillée de Lourdes et de Beaucaire, briques de la tuilerie Oustau, mortier de chaux de Madiran.

Les cadres de certaines portes ont montré une mise en œuvre particulière avec l'emploi de dalles d'ardoise. Cela figurait dans le devis original conservé aux Archives départementales qui prévoyait une « maçonnerie en moellons de schiste à plat de 0.04 à 0.06 m d'épaisseur », moyen sans doute d'obtenir des encadrements perpendiculaires sans utiliser la brique.



Fondation par pieux sécants

Le bâtiment en extension repose sur des fondations composées de pieux en béton d'une profondeur de 15 mètres.

Ces ouvrages permettent aussi d'assurer la stabilité des terres adjacentes durant les terrassements du niveau de sous-sol.

Pour cela une tarière de plus de 20 mètres de hauteur est utilisée pour réaliser les forages.



Planning des Travaux

Mai 2023

Sept. 2023

De mai à septembre 2023

- Continuité des fondations par pieux sécants
- Création du niveau de sous-sol des extensions
- Renforcement de la structure du bâtiment existant



Pour toute demande d'information vous pouvez contacter les services du Département.



Département des Hautes-Pyrénées
6 et 11 rue Gaston Manent
BP 1324 - 65013 TARBES Cedex 09
Tél. : 05-62-56-78-65
www.hautespyrenees.fr

Projet cofinancé par :

